

FICHE FORMATION - CS

CS Encadrement secteur sportif option activités physiques pour tous

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 1 an (12 semaines de formation (420) heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

Résumé de la formation :

Le Certificat de spécialisation (CS) Encadrement secteur sportif option Activités physiques pour tous permet de compléter un diplôme de niveau CAP/BEP dans le domaine du sport.

Il forme des professionnels capables d'encadrer des publics variés en activités physiques adaptées à leurs besoins.

L'accent est mis sur l'accompagnement de tous les publics, y compris les personnes éloignées du sport ou en situation de handicap.

La formation se déroule généralement en un an à temps plein ou en alternance .

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Animateur d'activités physiques pour tous

Intervenant en activités physiques adaptées

Moniteur sportif en structure associative ou municipale

Chargé d'initiatives sportives en milieu scolaire ou social

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les titulaires du CS encadrent des séances d'activités physiques pour divers publics : enfants, seniors, personnes en situation de handicap, etc.

Ils conçoivent et animent des programmes adaptés aux capacités physiques et aux objectifs individuels.

Ils travaillent dans des structures comme des associations sportives, centres sociaux, municipalités ou établissements médico-sociaux.

Ils peuvent collaborer avec des professionnels de santé ou du social.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer des activités physiques accessibles à tous les publics.

Apprendre à adapter les séances en fonction des capacités physiques, des âges et des besoins spécifiques.

Développer des compétences pédagogiques pour transmettre les bases techniques et sécurité.

Comprendre les principes d'une activité physique adaptée à la santé.

Savoir organiser et gérer des projets d'animation sportive inclusive.

Maîtriser les aspects réglementaires liés à l'encadrement sportif.

Collaborer avec des partenaires institutionnels ou médicaux.

Être capable d'évaluer les progrès des pratiquants.

Préparer à exercer dans des contextes variés (milieu urbain, rural, médico-social, etc.).

Renforcer son autonomie dans la conception et la mise en œuvre d'activités physiques inclusives.

Contenus (source FC compétences attestées) :

La formation comprend deux domaines d'apprentissage principaux :

1. Encadrement technique et pédagogique (environ 350 h/an)

Techniques d'activités physiques pour tous

Pédagogie différenciée selon les publics

Sécurité et prévention des risques

Adaptation des séances aux différents profils

2. Intervention en milieu professionnel (environ 250 h/an)

Organisation d'actions d'animation sportive

Gestion de projet en milieu associatif ou institutionnel

Communication avec les partenaires (médical, social, éducatif)

3. Enseignements généraux et accompagnement (environ 100 h/an)

Connaissances en anatomie et physiologie de l'effort

Approche psychosociale de la pratique physique

Accompagnement à l'insertion professionnelle

Prérequis pour intégrer la formation :

Être titulaire d'un CAP ou BEP dans le domaine des activités physiques, de la performance sportive ou de l'animation.

Avoir une bonne condition physique et une motivation pour travailler avec des publics variés.

Disposer potentiellement d'une expérience dans l'encadrement sportif ou l'animation sociale.

Une validation préalable peut être exigée par l'établissement formateur (tests physiques, entretien...).

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Le CS est conçu dans un objectif d'insertion professionnelle.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (CS)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36328/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF 335 – ROME G1204

FORMACODE 15454 – RNCP36328

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A